



Ministère de l'Environnement, de  
l'Agriculture et de l'Elevage

Office Burundais pour la Protection de  
l'Environnement (OBPE)



En partenariat avec



**Pour la conservation des chimpanzés, une  
espèce en danger de disparition au Burundi  
tout comme dans le monde**

**Contact :**

E-mail : [obpe\\_burundi@yahoo.fr](mailto:obpe_burundi@yahoo.fr)

Téléphone : (257) 403031

B.P. 56 Gitega /2757 Bujumbura

### 1. Qui est Jane Goodall Institute (anglais)?

Créé aux Etats-Unis par Dr. Jane Goodall en 1977, l'Institut Jane Goodall est de tout premier plan pour la protection de la biodiversité, l'aide au développement durable et l'éducation des plus jeunes à la protection de l'environnement. Il a pour objectif d'améliorer la vie des animaux (les chimpanzés spécialement) et des personnes.

### 2. Où trouve-t-on les chimpanzés au Burundi ?



Les chimpanzés existent dans certaines aires protégées (AP) du Burundi à savoir le Parc national de la Kibira (PNK) où leur nombre approcherait 450 individus selon Barakabuye et all (2007), les réserves naturelles de Bururi et Vyanda (sud) où leur nombre est estimé à une cinquantaine et probablement dans les paysages protégés de Mukungu-Rukambasi où le nombre est encore à déterminer.

Au niveau mondial, leur nombre reste aussi incertain mais n'atteint plus 400.000 individus selon les scientifiques.

### 3. Principaux menaces des chimpanzés

Les aires de répartition des chimpanzés au Burundi sont fragiles et fragmentées. De nombreuses populations vivant autour de ces écosystèmes étant pauvres, elles survivent au dépend des ressources qui s'y trouvent.



Culture de thé à la  
périphérie du PNK

Le développement de la culture de thé par l'OTB et l'installation des boisements artificiels dans certaines AP ont significativement amputé une partie non négligeable des forêts. La coupe de bois, l'extraction des mines et carrières, la carbonisation, les feux de brousse, l'installation des ménages, les cultures sur brûlis... sont autant d'activités qui contribuent à la dégradation de leurs habitats jadis totalement naturels. Leur confinement dans de petits espaces, en plus des maladies, constituent aussi une menace pour les chimpanzés.

**Pour assurer la survie et l'avenir de l'humanité, il est indispensable d'agir aujourd'hui en protégeant l'environnement dont nous dépendons totalement !**

#### 4. Protéger les chimpanzés pour le bien-être humain!

Il est important de savoir que l'homme est très connecté à n'importe quelle espèce animale et végétale. Une perte d'une des espèces est une barrière ou un blocage pour le bien-être humain.



Le chimpanzé est une espèce placée en annexe de la Convention sur le Commerce Internationale des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES) Elle ne peut en aucun cas faire objet ni de chasse ni de capture. C'est strictement interdit.

Du fait de leur longue durée de vie, leurs longs déplacements (plusieurs km par jour) et leur consommation des fruits, les chimpanzés jouent un grand rôle dans la protection des forêts. Ils assurent une dissémination des graines indispensables à la régénération des forêts. Si les chimpanzés disparaissent, les forêts suivront. Or, ce sont ces forêts auxquelles dépendent au quotidien les populations riveraines.

Leurs habitats sont des sites d'attraction touristique par excellence générant ainsi des revenus tant pour le pays que pour les riverains.

Les chimpanzés étant capables de faire une automédication pour traiter certaines maladies, les riverains des forêts (peuples autochtones) auraient aussi appris à se soigner en utilisant les mêmes plantes. C'est une des espèces animales les plus intelligentes au monde qui ne finit pas d'étonner de par son comportement si proche de celui de l'homme.

Nous devons donc les protéger en maintenant les forêts en bonne santé pour qu'elles fournissent des biens et services à la fois utiles à ces animaux et aux humains. Nous rappelons qu'une planète sans biodiversité est une planète sans vie et donc sans avenir.



Fruits préférés (amufe)

Un écosystème en bon état fournit une multitude de biens et services

La jeunesse au service de l'humanité

#### 5. Appel à la population burundaise pour la préservation des chimpanzés et leurs habitats

La disparition du chimpanzé serait une perte incalculable pour la biodiversité tant nationale, régionale que mondiale. C'est un patrimoine naturel et culturel et un héritage de l'humanité.

Aux jeunes riverains des aires de répartition des Chimpanzés au Burundi, futurs leaders de demain de s'investir, dès maintenant, en posant de petits gestes comme la restauration de ces sites combien importants à la fois pour leur survie mais aussi pour le maintien de cette espèce en danger de disparition, le chimpanzé !



A tous les intervenants en matière de conservation d'être le modèle et prendre le devant pour la conservation des chimpanzés et leurs habitats !

**Évitons tous la dégradation sous toutes ses formes dans nos aires protégées et sauvons ce qui reste à sauver !**

**Pour assurer la survie et l'avenir de l'humanité, il est indispensable d'agir aujourd'hui en protégeant l'environnement dont nous dépendons totalement !**

12

o au

o ha

o u

---

*Pour assurer la survie et l'avenir de l'humanité, il est indispensable d'agir aujourd'hui en protégeant l'environnement dont nous dépendons totalement !*

*Vivons en harmonie avec les chimpanzés au Burundi*

---

*Pour assurer la survie et l'avenir de l'humanité, il est indispensable d'agir aujourd'hui en protégeant l'environnement dont nous dépendons totalement !*